LA FONT-NEUVE ŒUVRE DE JEUNESSE

21 avenue de la Font-Neuve 34500 Béziers 04-67-31-39-90
oeuvrefontneuve@gmail.com

MARCHE DE NOEL
DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026
Bulletin d'inscription

Identification :

Nom de l'entreprise, association :……..

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :……..

Prénom :……..

Adresse :……

Adresse mail :……

Téléphone :……

Page Facebook : ……

Pour les professionnels :

N° registre des métiers ou registre du commerce :……

Pour les amateurs :

N° carte d'identité :……..

Caractéristique de l'emplacement à réserver :

Dimension de la table de 2m x 0.80m prévue pour chaque emplacement. Merci de nous préciser ce que vous souhaitez :

☐ Une table ☐ Deux tables ☐ Grille d'exposition 1ou 2 max

Nombre de chaises souhaitées : ……

☐ En Intérieur ☐ En extérieur

Nature des produits ou objets exposés :

……
……
……
……

Date : Signature (avec la mention lu et approuvé)

Exemplaire pour l'Association

LA FONT-NEUVE ŒUVRE DE JEUNESSE

21 avenue de la Font-Neuve 34500 Béziers 04-67-31-39-90
oeuvrefontneuve@gmail.com

MARCHE DE NOEL DIMANCHE 15 NOVEMBRE 26
Règlement

Le présent règlement a pour but de fixer les modalités d'occupation et de participation à la manifestation. Le Marché de Noël est ouvert à toute personne morale (artistes amateurs, professionnels, artisans, commerçants sédentaires et non sédentaires, auto entrepreneur et association) pouvant justifier des documents réglementaires permettant l'exercice d'une activité.

L'association « La Font-Neuve Œuvre de Jeunesse » organise le Marché de Noël dans ses locaux au 21 avenue de la Font-Neuve à Béziers le Dimanche 15 Novembre 2026.

L'installation des stands se fera à partir de 8h30. L'accueil au public se fera de 10h à 18h. Chaque exposant s'engage à respecter les plages horaires d'installation et de présence.

Les frais d'inscriptions sont fixés à 15€ l'emplacement en intérieur et 12 € en extérieur pour la journée. Le paiement se fera à le jour-même à votre arrivé sur le stand. La fiche de renseignement et le règlement signés devront être remis à l'organisateur dès que possible et au maximum avant le vendredi 13 novembre (mail, courrier ou directement à la structure).

Seul le matériel noté sur la fiche d'inscription pourra être mis à disposition soit table ou chaise. Les accessoires (nappage, décor , lumière …) seront à la charge des exposants tout comme les barnums pour les stands à l'extérieur.

Chaque exposant est responsable de son stand et de tout dommage pouvant survenir de son fait. L'organisateur décline toute responsabilité relative aux pertes , dommage ou vol qui pourraient être occasionnés aux matériels et objets exposés.

La participation à cette manifestation entraîne l'acceptation de l'ensemble du présent règlement.

Je soussigné,
Madame, Monsieur,……

- Certifie avoir pris connaissance du présent règlement,
- M'engage à respecter le présent règlement,

Fait à …… le……

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Exemplaire pour l'exposant

LA FONT-NEUVE ŒUVRE DE JEUNESSE

21 avenue de la Font-Neuve 34500 Béziers 04-67-31-39-90

oeuvrefontneuve@gmail.com

MARCHE DE NOEL DIMANCHE 15 NOVEMBRE 26
Règlement

Le présent règlement a pour but de fixer les modalités d'occupation et de participation à la manifestation. Le Marché de Noël est ouvert à toute personne morale (artistes amateurs, professionnels, artisans, commerçants sédentaires et non sédentaires, auto entrepreneur et association) pouvant justifier des documents réglementaires permettant l'exercice d'une activité.

L'association « La Font-Neuve Œuvre de Jeunesse » organise le Marché de Noël dans ses locaux au 21 avenue de la Font-Neuve à Béziers le Dimanche 15 Novembre 2026.

L'installation des stands se fera à partir de 8h30. L'accueil au public se fera de 10h à 18h. Chaque exposant s'engage à respecter les plages horaires d'installation et de présence.

Les frais d'inscriptions sont fixés à 15€ l'emplacement en intérieur et 12 € en extérieur pour la journée. Le paiement se fera à le jour-même à votre arrivé sur le stand. La fiche de renseignement et le règlement signés devront être remis à l'organisateur dès que possible et au maximum avant le vendredi 13 novembre (mail, courrier ou directement à la structure).

Seul le matériel noté sur la fiche d'inscription pourra être mis à disposition soit table ou chaise. Les accessoires (nappage, décor , lumière …) seront à la charge des exposants tout comme les barnums pour les stands à l'extérieur.

Chaque exposant est responsable de son stand et de tout dommage pouvant survenir de son fait. L'organisateur décline toute responsabilité relative aux pertes , dommage ou vol qui pourraient être occasionnés aux matériels et objets exposés.

La participation à cette manifestation entraîne l'acceptation de l'ensemble du présent règlement.

Je soussigné,
Madame, Monsieur,……

- Certifie avoir pris connaissance du présent règlement,
- M'engage à respecter le présent règlement,

Fait à …… le……

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)